

Langues officielles

deux citations des débats qui ont eu lieu en 1890. Le Parlement du Canada était saisi d'une résolution tendant à abolir l'usage du français dans les Territoires du Nord-Ouest, c'est-à-dire dans tout l'ouest du Canada.

Une résolution proposée par Dalton McCarthy dans les premiers mois de 1890, tendait à abolir la reconnaissance officielle du français dans l'ouest du Canada. Au cours de ce débat, sir John A. Macdonald a prononcé sa fameuse déclaration qui est encore valable partout dans le pays et qui, je l'espère, continuera de l'être pendant les siècles que notre pays existera. Je le cite:

Je ne partage aucunement le désir exprimé dans certains quartiers qu'il faudrait, par un moyen quelconque, opprimer une langue, ou la mettre sur un pied d'infériorité vis-à-vis d'une autre. Je crois que l'on n'y parviendrait pas, si la chose était essayée, ou que ce serait une folie et une malice, si la chose était possible.

Ainsi s'exprima sir John A. Macdonald le 7 février 1890.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: C'était un magnifique discours, madame le Président, mais si on veut bien me permettre d'exprimer une opinion, je crois que le meilleur discours au cours de ce débat fut prononcé une semaine plus tard par Edward Blake, ancien chef du parti libéral et voisin de pupitre de sir Wilfrid Laurier à la Chambre. Blake, il ne faut pas oublier non plus qu'il a été un de nos plus éminents juristes, parlait en ces termes, le 14 février 1890:

Je ne suis pas de ceux qui poussent l'optimisme jusqu'à croire que le Canada se trouve dans des conditions particulières, propres à lui donner une existence plus aisée et plus douce, et que les différentes nationalités et les diverses croyances ne font qu'aplanir et rectifier la voie.

Il s'était rendu compte, madame le Président, des difficultés d'une société bilingue et multiculturelle même à cette époque. Néanmoins, en dépit des dangers et des difficultés qu'il entrevoyait, il déclara en termes qui lui font honneur que la survivance et le progrès des Canadiens français constituaient «une victoire pour l'humanité». Ce sont ses propres termes, madame le Président:

... si sa victoire, comme c'est le cas, a imposé de plus grandes difficultés et de plus grands efforts à ceux qui ont entrepris la tâche de faire des Canadiens une seule nation, d'un autre côté, ce fait seul donne lieu à des triomphes plus éclatants, à une manifestation de sentiments plus élevés, plus profonds, plus justes, à une libéralité, à une tolérance plus grande que celle qui se voit ordinairement au sein d'un peuple homogène.

Blake terminait ainsi:

... Je soutiens que le devoir de ceux qui ont vraiment à cœur la prospérité du Canada, qui désirent le voir progresser et atteindre le niveau d'une grande nation, est de défendre les droits des minorités établis par la loi, par les conventions, par le consentement national. En ce qui me concerne, j'ai l'intention de les défendre avec la même ardeur que si j'étais un des leurs. Et je me considérerais comme avili et déshonoré, si je devais céder aux forces qu'on exerce sur moi dans un autre sens.

Madame le Président, telle est la conception de la confédération que la résolution demande à la Chambre de faire sienne aujourd'hui. Elle plonge ses racines dans les fondements mêmes de notre société, et je trouve un grand réconfort dans l'unanimité qui se fera à la fin du débat, et dans l'esprit de collaboration et d'entente qui a existé entre les chefs des partis à la Chambre et qui nous a amenés, à proposer et à appuyer la tenue de ce débat.

Je crois que le Canada s'engage dans une nouvelle ère de bonne entente. Je crois aussi que si la suite des événements au

Manitoba répond à nos espoirs et à nos vœux, et que la majorité de la population au Manitoba fait preuve de compréhension, ce sera un tournant dans notre histoire pour toutes les minorités et pour tous ceux qui demandent justice.

[Français]

Nos pères ont bâti un pays difficile, mais fondé sur la tolérance et sur un sentiment de fraternité. Nous serions, madame le Président, indignes d'eux si nous ne faisons pas tout ce qui est en notre pouvoir pour que subsiste et prospère cette nation, ce pays magnifique bâti sur la notion d'échanges, sur la notion de convivance des cultures, sur la notion des droits des minorités.

[Traduction]

M. Brian Mulroney (chef de l'opposition): Madame le Président, je voudrais parler aujourd'hui d'une résolution importante qui a été présentée à la Chambre. Je le fais avec fierté, dans l'espoir que notre geste aidera nos concitoyens du Manitoba à trouver une façon équitable de résoudre un problème qui trouble les esprits depuis plus d'un siècle.

[Français]

L'objet de cette résolution touche l'âme du Canada depuis des décennies. Quand j'étais très jeune, à Baie-Comeau, nous apprenions à l'école locale l'histoire attristante de certains de nos frères francophones hors Québec. Même très jeunes, nous savions qu'une injustice avait été commise au Manitoba. Nous ne savions pas parfois comment et pourquoi, mais nous savions que certaines règles de base, dont nous du Québec, tant anglophones que francophones, pouvions bénéficier, avaient été enfreintes. Une minorité francophone ayant joui d'une protection historique de sa langue au Manitoba se trouvait soudain dépossédée, amputée de cette garantie si vitale. Nous savions également, madame le Président, sans être en mesure d'en évaluer vraiment toutes les conséquences, le rôle peu glorieux qu'avaient joué dans cette affaire certains de nos chefs du Québec, surtout dans le déroulement des derniers événements vers la fin si pénible.

Je ne veux pas retracer aujourd'hui tous les pas, refaire tous les procès, dresser un inventaire de toutes les injustices. Encore moins, madame le Président, ai-je l'intention de jeter le blâme sur qui que ce soit: les faits sont à la fois limpides et éloquents.

Notre évolution collective a voulu que des peuples parlant anglais et français s'unissent dans une grande aventure nationale. Cette initiative inusitée en Amérique a donné lieu à ce pays tout à fait magnifique. Ce résultat, si noble soit-il, madame le Président, n'est pas sans faille, ni à l'abri d'attaques constantes de certains qui souhaiteraient qu'on y renonce en faveur d'une vision moins grandiose, en faveur d'un pays plus limité, en faveur d'une mentalité moins généreuse. Il y a même un député du gouvernement du Québec, membre du conseil des ministres, qui a traité de stupide toute initiative visant à aider la minorité francophone au Manitoba.

La résolution actuelle constitue un rappel à nos obligations plus larges dans un pays aux espaces quasi illimités, débordant en tout temps de grandes possibilités pour l'avenir. Ces obligations englobent un respect pour nos minorités linguistiques et autres, un désir soutenu d'encourager leur épanouissement et le devoir de protéger les droits de nos minorités là où elles se trouvent.